

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

26 - DRÔME

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	6
• votants	8
• absents	5
• exclus	0

Date de convocation :

18 mai 2022

Date d'affichage :

Objet

Délibération n°08.2022

Reversement de la  
dotation voirie 2022 à la  
CCBDP

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 30/05/2022

Reçu en préfecture le 30/05/2022

Affiché le

ID : 026-212600431-20220525-DELIB08\_2022-DE



De la commune Beauvoisin (Drôme)

Séance du 25 mai 2022 à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. THIRIOT Christian, Maire

Étaient présents :

ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, DUMAS Chantal, MORIN Catherine, THIRIOT Christian, LUCIANO Luc.

Pouvoirs : Jean-Guy DRAMAIX a donné pouvoir à Catherine MORIN et Alain NOUVEL a donné pouvoir à Christian THIRIOT.

Excusés : MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, CORNAND Jean-Jacques

Secrétaire de séance :

Mme DUMAS Chantal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de délibérer pour déterminer le montant de l'enveloppe voirie à transférer à la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de transférer la totalité de l'enveloppe voirie 2022 soit 12 656 €
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait à Beauvoisin, le 25 mai 2022

Le Maire, Christian THIRIOT

